

Publication des résultats - 1er semestre

Du 15 février 2021 au 15 avril 2021



Les résultats d'examens du 1^{er} semestre seront publiés à partir du 15 février 2021

Attention, certaines formations ont leurs résultats plus tard (voir règlement des études)

Connectez-vous à votre **Portail scolarité** pour consulter les relevés de notes et les imprimer.

Nouveauté : vous pouvez aussi accéder à vos résultats depuis l'**application mobile UBMontagne**.

Les résultats, et après ?

1- Vous avez validé votre 1^{er} semestre ?

Félicitations !

Restez mobilisé et concentré sur le 2nd semestre !

2- Vous êtes ajourné au 1^{er} semestre ?

Vous pouvez encore valider ce 1^{er} semestre par compensation à l'issue des résultats du 2^{ème} semestre, après le passage de vos examens en mai.

Si votre 2^{ème} semestre ne compense pas le premier, vous repasserez au rattrapage uniquement les matières des UE non validées. Les notes supérieures à 10 sont conservées d'une session à l'autre.

La session de rattrapage se déroulera du **16 juin au 02 juillet 2021**.

Plus d'infos ? Consultez le [règlement des études](#).

3- Une question, un doute sur vos résultats ?

Vous n'êtes pas sûr des UE que vous avez validées ? Vous voulez consulter vos copies ?

Contactez votre UFR ([Humanités](#), [Langues et civilisations](#), [STC](#)) pour toute précision complémentaire.

Toute contestation de la délibération du jury doit être formulée par écrit et adressée au président du jury dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication des résultats (recours gracieux).

Vous disposez, dans les mêmes délais, d'une possibilité de recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux.

Cependant, il est rappelé que l'appréciation souveraine du jury ne saurait être remise en cause.